



# PRÊT D'HONNEUR JEUNE

Accompagner la création ou la reprise d'entreprises  
par les jeunes sur le Pays de Saint-Omer



OBJECTIFS

- Proposer une bonification du prêt d'honneur comportant des dispositions spécifiques au public jeune (différé de remboursement, sans condition d'apport personnel)
- Renforcer les moyens des jeunes entrepreneurs ayant des projets impactant le territoire
- Co-doter le prêt d'honneur local pour une intervention plus massive
- Favoriser la bancarisation des projets

CARACTERISTIQUES

<b>NATURE DU PRÊT :</b>	Prêt personnel au(x) dirigeant(s) exerçant le contrôle effectif de l'entreprise
<b>MONTANT DU PRÊT :</b>	Montant identique au montant du prêt d'honneur local compris entre 2 000€ et 10 000€ Les prêts d'honneur ne peuvent pas être supérieurs au prêt bancaire associé
<b>DUREE DE REMBOURSEMENT:</b>	Remboursement de 36 à 60 mois maximum (différés inclus) calé sur la durée du prêt local
<b>DIFFERE DE REMBOURSEMENT:</b>	De 6 à 12 mois
<b>TAUX D'INTERET :</b>	0%
<b>GARANTIE DU PRÊT:</b>	Garantie BPI France de 0,90% à 1,86% du prêt octroyé (selon durée du financement)
<b>COFINANCEMENT :</b>	Obligation de cofinancement avec un prêt d'une plateforme Initiative et un prêt bancaire ou assimilé au moins égal à deux fois le montant des prêts d'honneur
<b>CIBLE :</b>	Porteurs de moins de 30 ans, disposant de moins de 10 000€ d'apports, bénéficiant d'un prêt d'honneur du réseau Initiative, développant un projet ayant une plus-value territoriale
<b>SECTEURS D'ACTIVITE :</b>	Tous types d'activité sauf intermédiation financière, promotion et location immobilière (ainsi que leurs intermédiaires),
<b>FORME JURIDIQUE :</b>	Toutes entreprises individuelles et sociétés (à l'exception des SCI exclues)
<b>MONTAGE DU DOSSIER :</b>	Définition du business plan avec un partenaire labélisé Starter
<b>INSTRUCTION DU DOSSIER :</b>	Instruction et expertise du dossier par Initiative Pays de Saint-Omer
<b>ATTRIBUTION :</b>	Présentation par le porteur de projet de sa demande au comité d'agrément, qui expertise la viabilité du projet et statue sur la demande de prêt d'honneur, son montant et ses modalités de remboursement

ELIGIBILITE

MODALITES

\*code métier exclu : 41.10A, 41.10B, 41.10C, 41.10D, 68.10Z, 68.20A, 68.20B, 64.11Z64.19Z, 64.20Z, 64.30Z, 64.91Z, 64.92Z, 64.99Z

Avec le soutien de :

